

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
14 décembre 2020

PUBLIE LE : **23 DEC. 2020**

Délibération n°141220-5 : Autorisation d'ouverture des crédits d'investissement – exercice 2021

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre à vingt heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le huit décembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2020

Présents

AIGREMONT

Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE
Emma SADOON, DELEGUEE TITULAIRE

CHAMBOURCY

Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE
Emmanuel PUISEUX, DELEGUE SUPPLEANT

LE PECQ

David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE
Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE
Richard HULLIN, DELEGUE SUPPLEANT

MAREIL-MARLY

Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE
Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT

MARLY-LE-ROI

Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Arnaud PERICARD, PRESIDENT
Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

Absents excusés

AIGREMONT

Frederic PENVEN, DELEGUE SUPPLEANT

CHAMBOURCY

Myriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE
Armelle LEJAY, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PECQ

Alain BALCAEN, DELEGUE SUPPLEANT

LE VESINET

Isabelle ROUILLON, DELEGUEE TITULAIRE
Louis LE MASSON, DELEGUE SUPPLEANT
Salma BELOUAH, DELEGUEE SUPPLEANTE

MAREIL-MARLY

Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE
Philippe BARDET, DELEGUE SUPPLEANT

Communes non représentées

LE VESINET

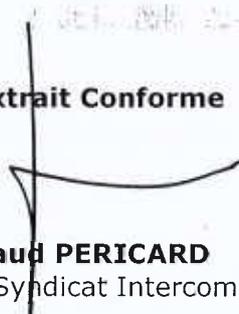
Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général Adjoint des Syndicats Intercommunaux
Madame Catherine SCAGNI, Directrice de la piscine intercommunale
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du pôle des assemblées

Nombre de communes	:	7
QUORUM	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	13
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	12

OBJET : AUTORISATION D'OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT - EXERCICE 2021**RAPPORTEUR** : Monsieur Burgaud, Vice-président**VU** l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;**CONSIDERANT** que dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2021, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.**LE COMITE,**Après avoir entendu l'exposé de son Vice-président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,****AUTORISE** le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2020, soit dans la limite des montants suivants :

Article	Libellé	Crédits votés au Budget Primitif 2020	Crédits votés au Budget Supplémentaire 2020	Crédits ouverts au titre de la décision budgétaire modificative	Montant total à prendre en compte	Crédits pouvant être ouverts par le Comité au titre de l'article 1612-1 du CGCT
		a	b	c	d=a+b+c	d/4
2051	Concessions et droits	275,28 €			275,28 €	68,82 €
Total chapitre 20 : Immobilisations		275,28 €	0,00 €	0,00 €	275,28 €	68,82 €
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	2 752,80 €			2 752,80 €	688,20 €
2183	Matériel de bureau et informatique	1 954,49 €	30 000,00 €		31 954,49 €	7 988,62 €
2184	Mobilier	6 331,44 €	3 700,00 €		10 031,44 €	2 507,86 €
2188	Autres immobilisations	4 955,04 €	12 649,44 €		17 604,48 €	4 401,12 €
Total chapitre 21: Immobilisations		15 993,77 €	46 349,44 €	0,00 €	62 343,21 €	15 585,80 €
2313	Constructions	39 395,25 €	26 367,19 €	30 000,00 €	95 762,44 €	23 940,61 €
Total chapitre 23 : Immobilisations en cours		39 395,25 €	26 367,19 €	30 000,00 €	95 762,44 €	23 940,61 €
TOTAL		55 664,30 €	72 716,63 €	30 000,00 €	158 380,93 €	39 595,23 €

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **22 DEC. 2020**Transmis en Préfecture et affiché le **23 DEC. 2020****Pour Extrait Conforme**


Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal